

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 MARS 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Etienne Mees, sergent au 3^e régiment de chasseurs à pied.

MESSIEURS ,

Les pièces du dossier établissent que le pétitionnaire est né à Folsteiu (Angleterre), le 26 décembre 1812; que, dès l'âge de deux ans, il fut emmené à Ostende par ses parents, qui le firent matelot aussitôt que son âge le permit; qu'à 18 ans il n'attendit pas l'appel de la milice nationale, et qu'en 1830 il entra dans les rangs des volontaires belges.

Il en résulte encore que, le 1^{er} mai 1831, il s'est engagé comme caporal dans l'armée régulière; que, le 1^{er} décembre 1833, il a pris un nouvel engagement de six ans; qu'il a été promu au grade de sergent le 28 août 1835, et que, le 1^{er} juillet, il a été admis à porter le 1^{er} chevron d'ancienneté.

Les témoignages favorables que ses chefs donnent relativement à sa conduite et à sa manière de servir; trente années de résidence en Belgique sur trente-deux qui forment actuellement son âge; près de quatorze années de service militaire dans l'armée belge, paraissent aux autorités consultées des titres suffisants pour obtenir la naturalisation qu'il demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.